

Sujet : [INTERNET] Enquête publique relative à la modernisation des centrales hydroélectriques des chutes de la Poype

De : "> Bernd RIEGEL (par Internet)" <berndriegel@orange.fr>

Date : 09/12/2017 22:20

Pour : ddt-se-observations-ep-c3@isere.gouv.fr

Monsieur le commissaire enquêteur,

Nous avons pris connaissance du projet cité en référence. Nous sommes très favorables à ce projet pour les raisons suivantes :

- L'énergie hydraulique représente actuellement 13% de la production totale d'électricité en France et sa part doit être augmentée en permanence.

- Dans le cas présent il s'agit d'une production d'électricité décentralisée

- Il s'agit d'une énergie propre, renouvelable

- Il nous semble que le projet, tel qu'il est présenté satisfait largement le cahier des charges environnemental.

Bernd et Anne-Marie RIEGEL

38560 JARRIE